

**CERTIFICAT DE COMPETENCES
DE CITOYEN SAUVETEUR - PSC**

Fontenay-sous-Bois, le 20/12/2025

- Vu le code de la sécurité intérieure, notamment les articles R.726-1 et suivants ;
- Vu l'arrêté modifié du 15 juin 2024 relatif à la filière pédagogique de sécurité civile;
- Vu l'arrêté du 23 janvier 2025 portant habilitation de la Croix-Rouge française pour les formations aux premiers secours ;
- Vu le procès verbal de l'équipe pédagogique n°94202512046 établi en date du 20 décembre 2025 ;

La présidente de la Croix-Rouge française, déclarant que

M. Lucas FORCANO SCOTTO-LOMASSESE

né le 12 mai 2007 à Créteil (94),

remplit les conditions exigées pour l'obtention du certificat de compétences de citoyen sauveteur, conformément aux dispositions de l'arrêté du 15 juin 2024 susvisé,
délivre à **M. Lucas FORCANO SCOTTO-LOMASSESE** le présent certificat de compétences.

La présidente de la Croix-Rouge française



Dr Caroline Cross